

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 798

Artikel: Objecteurs 84 : 250 ans d'emprisonnement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

250 ans d'emprisonnement

Petit rappel. Nombre officiel (contestable et contesté, nous l'avons souvent montré dans ces colonnes) des objecteurs pour l'année passée: 788, soit le 0,18% des militaires ayant rempli leur devoir en 1984, souligne le DMF.

Au total, quelque 250 ans d'emprisonnement. D'après la classification traditionnelle, 386 jeunes gens ne sont pas entrés en service «par peur de se soumettre, par crainte de l'effort et des dangers», ou pour divers autres motifs. 234 ont agi «pour des raisons éthiques et religieuses» avec crise de conscience «grave» — une proportion assez semblable aux deux années précédentes, 230 en 1982 et 228 en 1983. 113 ont été mis «au bénéfice» de raisons éthiques et religieuses, mais sans crise de conscience grave. 55 ont évoqué des raisons politiques (85 en 1982 et 74 en 1983). A ces 788 personnes s'ajoutent 45 cas de militaires qui ont refusé de suivre une école de sous-officiers et 24 autres conscrits qui ont refusé le service armé.

Quelques comparaisons internationales? C'est en République fédérale allemande, aux Pays-Bas et en Suède que les pourcentages d'objecteurs parmi les

appelés sont les plus élevés: 10% en RFA, 9,7% aux Pays-Bas et 8,5% en Suède.

En Allemagne de l'Ouest, les demandes sont à la baisse: 56 646 en 1978 et 43 386 en 1982. Au surplus, le gouvernement ouest-allemand vient de serrer la vis aux objecteurs pour tenter d'endiguer l'érosion des contingents: le service civil est passé, depuis le 1^{er} janvier 1984, à 20 mois, alors qu'il durait jusque-là 15 mois, soit l'équivalent du service militaire.

Aux Pays-Bas, sur 28 000 appelés en 1983, 2705 ont demandé à bénéficier du statut d'objecteur (quelques dizaines de refus seulement); leur service de remplacement dans des organismes d'intérêt public: 18 mois, au lieu de 14 mois de service militaire.

En Suède, sur un total d'environ 50 000 appelés, les objecteurs sont en moyenne 4000 par an (14 mois de service civil, au lieu de 6,5 mois dans l'armée de terre, par exemple). A noter que l'objecteur, en cas de conflit, reste mobilisable dans son unité de remplacement, avec la garantie de ne pas devoir porter les armes.

NB. Toujours pour 1984, le Conseil fédéral a reconnu, en réponse à une question du socialiste zurichois Hansjörg Braunschweig, que 5200 militaires avaient été réformés à la suite de troubles psychiques...

EN BREF

Elections communales du 1^{er} décembre à Köniz, grande commune de l'agglomération bernoise. Les dix partis en lice investissent 170 000 francs dans la campagne électorale. Alors que l'UDC dépense 36 000 francs, le Parti radical 32 000 francs et les Jeunes radicaux 10 000, le Parti socialiste se contente de 23 000 francs. L'Alliance des indépendants (un élu durant la dernière législature) dispose de 20 000 francs; les autres partis de 15 000 francs

(Action nationale) à 5000 francs (Poch, organisations progressistes).

* * *

La *Berner Zeitung* mentionne l'ouverture d'une enquête de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne sur les frais de représentation de l'Etat et de ses conseillers. Avec 690 000 francs Berne vient en tête; suivent loin derrière Vaud (450 000 francs), Zurich (215 000) et d'autres encore moins généreux. Une dizaine de gouvernements interrogés n'ont pas répondu.

HOLZBAU

Faire flèche de tout bois

Dans la très «sérieuse» revue *Holzbau* du 15 octobre 1985, on peut lire, sous la rubrique «Actualité», un texte de la SDES se félicitant de l'échec de la GRI et, notamment: «Ce refus populaire est également un non décidé à l'ingérence de l'Etat dans le secteur de l'économie privée.»

Or, quinze jours auparavant, le Conseil national, sollicité par un message du Conseil fédéral, votait un crédit de 15 millions pour des mesures supplémentaires visant à encourager l'utilisation du bois durant la période 1986-1991. Plus précisément, il s'agit d'encourager une mise en valeur judicieuse du bois dans les secteurs de la construction, du meuble, de l'emballage et de la production énergétique et d'aider indirectement à assurer une gestion et un entretien satisfaisants de nos forêts. A défaut d'une exploitation correcte par l'économie privée, l'Etat doit intervenir. Il le fera «en axant son effort sur la formation, le perfectionnement ou la transmission d'informations. Il interviendra également sur les procédures de triage et veillera à l'amélioration des informations entre divers niveaux de marché». Le message prévoit encore une aide de l'Etat au marketing.

Difficile de trouver programme plus complet de réanimation. Pourtant, même dans le climat d'économie régnant, pratiquement aucune voix ne s'est élevée pour dénoncer un interventionnisme déplacé. Au contraire, durant les débats, on entendit de beaux ramages louant l'intérêt d'un programme d'impulsion judicieusement conçu; le vent du plus d'Etat souffla fort ce jour-là dans les branches du radical Houmard.

Holzbau — en français «construire en bois» — aurait pu s'abstenir de recourir à la langue de bois. En l'occurrence ça n'était ni très sérieux, ni très décent.